



PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE SOUS EMBARGO

Vesoul, le 20 mai 2022

OPÉRATION INTER-SERVICES DE CONTRÔLE DES FLUX DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

24 mai 2022 – 9:00/12:00

BILAN DE L'OPÉRATION DE CONTRÔLE INTER-SERVICES DE L'ÉTAT, SUR UNE NOUVELLE AIRE DE CONTRÔLE, AFIN DE LUTTER TOUJOURS PLUS EFFICACEMENT CONTRE LES FRAUDES DANS LE TRANSPORT ROUTIER

67 véhicules de transport ont été contrôlés.

35 infractions ont été relevées :

- 2 délits de travail dissimulé par dissimulation de salariés (concernant 5 victimes)
- 1 délit d'organisation du travail des conducteurs sans respecter un retour obligatoire au centre opérationnel de l'entreprise (ou domicile) pour y prendre un repos hebdomadaire
- 2 défauts d'autorisation de transport (VUL non résidents)
- 1 dépassement de la durée maximale quotidienne de travail de nuit
- 2 défauts de document de décompte de la durée du travail
- 2 défauts de déclaration de détachement
- 3 conduites de véhicules sous l'emprise de stupéfiants
- 1 défaut de contrôle technique
- 1 conduite avec usage du téléphone
- 1 pneu lisse
- 1 permis de conduire non prorogé

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  

- 2 non mutation de certificat d'immatriculation
- 1 défaut de permis BE (remorque)
- 14 surcharges au poids autorisés
- 1 arrimage non conforme

Ces infractions ont donné lieu à la perception de plus de 6600 € de consignations et amendes forfaitaires.

A noter également la poursuite d'investigations sur certaines fraudes sociales pouvant entraîner :

- plus de 30 000 € de préjudice URSSAF ;
 - jusqu'à 12 000 € d'amendes administratives prises la DREETS.
- Pour rappel, étaient présents sur ce contrôle, piloté par la DREAL Bourgogne - Franche-Comté :
- 10 personnels de l'Escadron Départemental de Sécurité Routière permettant une interception dynamique des véhicules circulant sur la RN 19 ;
 - 2 contrôleurs des transports terrestres de l'antenne de Vesoul, ainsi qu'un agent dédié à la pesée des véhicules, de la DREAL Bourgogne Franche-Comté ;
 - 6 inspecteurs du travail dont : 3 agents de l'Unité Régionale d'Appui et de contrôle sur le Travail Illégal (URACTI) de la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) Bourgogne Franche-Comté, 1 agent de l'Unité Régionale d'Appui et de Contrôle sur les Transports Routiers (URACTR) et 2 agents de l'Unité de contrôle de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) de la Haute-Saône.
 - 3 inspecteurs du recouvrement de l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale de d'Allocations Familiales (URSSAF) de Franche-Comté ;
 - 1 chargé de contrôle de la métrologie légale de la DREETS Bourgogne - Franche-Comté.
 - la référente fraude de la Préfecture de Haute-Saône, et secrétaire du Comité Opérationnel Anti-Fraudes de la Haute-Saône.

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12
Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  